



EGHEZEE
Administration communale
Echevinat des Travaux
Tél.: 081/81.01.41
Fax.: 081/81.28.35

E-mail : travaux@eghezee.be

Pour lire le règlement communal concernant la location de matériel de sécurité : [cliquez ici](#)

PRET DE BARRIERES NADAR

A REMPLIR EN LETTRES MAJUSCULES S.V.P.

L'ASSOCIATION (à indiquer en toutes lettres)

.....
.....

STATUT JURIDIQUE :

ADRESSE DU SIEGE D'ACTIVITE

RUE, N°, BOITE :

CODE POSTAL : COMMUNE :

 : /

COMPTE N° : - -

VALABLEMENT REPRESENTE PAR :


NOM : PRENOM :


DATE DE NAISSANCE :

DEMEURANT (adresse personnelle du soussigné) :

RUE, N°, BOITE :

CODE POSTAL : COMMUNE :

 privé : /

 bureau : /

agissant en qualité de (préciser la fonction dirigeante) :

.....

sollicite de l'Administration communale d'Eghezée le prêt de barrières type

nadar pour le prix de **1,50 €/pièce**, soit pour un montant total de€

destinées à l'activité suivante (objet précis) :

.....

.....

qui se déroulera à

le(s) (date(s) de la manifestation) :

et qui accueillera environ participants (facultatif).

Date de mise à disposition et de retour souhaitées :

Du / / à heure(s)

Au / / à heure(s)

Lors de sa restitution, le matériel est vérifié contradictoirement par l'emprunteur et un membre du Service Voirie. En cas de détérioration, de manque ou de non restitution du matériel dans le délai convenu, l'emprunteur est tenu de verser à la caisse communale la somme de 100€ par barrière. (art.6 du R.G. sur le Prêt de matériel de sécurité - CC du 31.03.03)

Je confirme que tous les renseignements ci-dessus sont complets et sincères.

Fait à, le / /

Signature,

Le matériel ne pourra être mis à votre disposition que sur présentation d'un reçu émanant du Receveur communal après paiement entre ses mains de la somme due.